

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

A RETOURNER PAR COURRIEL A : servicelicences@ffhaltero.fr

OU PAR VOIE POSTALE A : Fédération Française d'Haltérophilie – Musculation
Service Licences
7 rue Roland Martin
94500 Champigny-sur-Marne



Nom de la structure :

Titulaire du compte à débiter :

Adresse :

Code postal : Ville :

Coordonnées du compte à débiter :

IBAN :

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

BIC / SWIFT :

Code International d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

VEUILLEZ JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Nom du créancier : **Fédération Française d'Haltérophilie-Musculation (FFHM)**

Nom du bénéficiaire

FR0522289080C

Identifiant créancier SEPA (n°ICS)

7 rue Roland Martin

Numéro et nom de la rue

|9|4|5|0|0|

Code Postal

Champigny-sur-Marne

Ville

FRANCE

Pays

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif

Nom, Prénom du représentant légal :

Fonction au sein de la structure :

Signé à : Le : / /

Signature du représentant
légal dans le cadre ci-contre :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Fédération Française d'Haltérophilie – Musculation (FFHM) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fédération Française d'Haltérophilie – Musculation (FFHM). Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CADRE RÉSERVÉ À LA FFHM :

Référence unique du mandat (RUM) :